

DATES VACANCES SCOLAIRES	
Rentrée des classes	Lundi 04 septembre 2023
Vacances de Toussaint	Du lundi 23 octobre au dimanche 05 novembre 2023
Vacances de Noël	Du lundi 25 décembre 2022 au lundi 07 janvier 2024
Vacances d'Hiver	Du lundi 26 février au dimanche 10 mars 2024
Vacances de Printemps	Lundi 22 avril au dimanche 05 mai 2024

**Vous avez accès aux réservations si vous avez un dossier complet enregistré pour l'année 2023/2024 et si vous avez procédé aux inscriptions d'activités
(Voir procédure sur l'écran de connexion de votre portail famille)**

Réservation des mercredis de :		Modalités de réservations
Septembre	13.20.27	Pour les mercredis : du 1^{er} au 20 de chaque mois (Réservations pour le mois suivant) Pour les petites vacances : aux périodes indiquées ci-dessous Pour les mercredis, comme les petites vacances, réservations sur le portail famille et simultanément aux guichets de l'Espace Portail Famille (aux horaires d'ouverture de la Mairie) Paiement « panier » directement sur votre portail ou paiement à la réservation aux guichets de l'Espace Portail Famille
Octobre	04.11.18	
Novembre	8.15.22.29	
Décembre	06.13.20	
Janvier	10.17.24.31	
Février	07.14.21	
Mars	13.20.27	
Avril	03.10.17	
Mai	15.22.29	
Juin	05.12.19.26	
Chenapans 3/12 ans ou Globe-trotteurs 3/13 ans		Réservations par période de vacances
TOUSSAINT Du 23/10 au 03/11/23		Du 12 septembre au 06 octobre 2023
NOEL uniquement Globe-Trotteurs 26/12 au 29/12/23		Du 14 novembre au 08 décembre 2023
HIVER 26/02 au 08/03/24		Du 16 janvier au 09 février 2024
PRINTEMPS 22/04 au 03/05/24		Du 12 mars au 05 avril 2024

Il vous est conseillé d'être attentif et de vérifier vos réservations avant tout paiement.

En effet, les réservations des activités des mercredis ou petites vacances effectuées en mode « panier » ne peuvent faire l'objet d'aucune modification ou de remboursement (hormis un certificat médical),

PLATEFORME JEUNESSE (13/17 ans) et MULTISPORTS (7-11 ans)

Renseignements et inscriptions directement auprès des responsables de structures

VACANCES D'ETE 2024 : les informations seront diffusées dans le courant du 1^{er} trimestre 2024.



« Accompagnement financier
aux activités petite enfance,
périscolaires et extrascolaires »

Règlements intérieurs disponibles sur le site

<https://www.ville-hem.fr/>